

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 15 octobre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; CRESSON-BRASSART Christèle ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; Naudin Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GENETAY Stéphanie ; LE MEAUX Vincent.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; INDERBITZIN Laure-Line.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Guy CROISSANT ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry BUHE.

En exercice : **25**
Présents : **19**
Absents : **06**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **08 octobre 2020**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 36/10/2020	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE – GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - ADOPTION DU BUDGET
----------------	---

Après le vote du Compte Administratif 2019, le Conseil d'Administration du CIAS est invité à délibérer sur l'intégration des résultats du budget de l'exercice 2020 par l'intermédiaire d'une Décision Budgétaire appelée « Budget Supplémentaire »

Le Budget Supplémentaire est un acte qui remplit deux fonctions :

- C'est d'abord un acte de report, il permet d'intégrer dans le budget les résultats de l'année précédente dégagé par le Compte Administratif.
- Mais c'est aussi un acte d'ajustement : comme une Décision Modificative, le Budget Supplémentaire permet d'ajuster les prévisions votées lors du Budget Primitif, afin notamment de tenir compte des résultats reportés.

Ainsi le résultat reporté de fonctionnement (002) s'élève à **26 412.57 €** en Dépenses de Fonctionnement, et le Résultat reporté d'investissement s'élève à **10 863.65 €** en Recettes d'Investissement.

Les principaux mouvements de ce Budget Supplémentaire inscrits dans le tableau ci-après concernent principalement des changements d'affectation, dont une baisse au chapitre 65 (charges de gestion courante) de - 41 412.57 €, ce qui laisse apparaître un résultat de - 14 000 €. Ce budget supplémentaire s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par le vote du Budget Primitif.

Vu les articles L.1612-11, L.1612-12, L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Budget Primitif du CIAS voté en date du 16 janvier 2020 ;

Vu le Compte Administratif du CIAS de l'exercice 2019 ;

CONSIDERANT les résultats enregistrés à ce jour et la reprise des restes à réaliser,

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Supplémentaire comme suit :

Exercice 2020

Collectivité CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Budget [CIAS] - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Section I / F	Type Dépense/ Recette	Chapitre	BP	+BS	=Budgété
Fonctionnement					
	Dépenses		554 576,00	-14 000,00	540 576,00
		002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	26 412,57	26 412,57
		011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	284 586,00	- 6 000,00	278 586,00
		012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	165 960,00	0,00	165 960,00
		042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00	0,00	7 000,00
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	97 000,00	- 35 412,57	61 587,43
		66 - CHARGES FINANCIERES	30,00	1 000,00	1 030,00
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
	Recettes		554 576,00	-14 000,00	540 576,00
		70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	30 000,00	-14 000,00	16 000,00
		74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	512 576,00		512 576,00
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000,00		12 000,00
Investissement					
	Dépenses		7 000,00	10 863,65	17 863,65
		16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 100,00		3 100,00
		20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 710,00	5 000,00	6 710,00
		21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 190,00	5 863,65	8 053,65
	Recettes		7 000,00	10 863,65	17 863,65
		001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	10 863,65	10 863,65
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 000,00		7 000,00

Certifié exécutoire par le 1er adjoint de la transmission en S.M. le 27/10/2020 et de publication le 27/10/2020
 La Vice-Présidente



Pour extrait conforme,
 La Vice-Présidente,
 Claudine GUILLOU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CENTRE
INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002273900011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GUINGAMP

M. 14

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	44
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	74
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	75
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	79
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	80
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	81
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	83
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	84
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	85
A4 - Etat des provisions	86
A5 - Etalement des provisions	87
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	88
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	89
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	90
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	91
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	92
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	93
A8 - Etat des charges transférées	94
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	95
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	96
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	97
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	98
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	99
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	100
B1.6 - Etat des engagements reçus	101
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	102
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	103
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	104
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	105
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	106
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	108
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	109
C3.2 - Liste des établissements publics créés	110
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	111
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	112
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	113

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 12345	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	BS 2020
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-40 412,57	-14 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 26 412,57	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-14 000,00	-14 000,00

INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 863,65	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 863,65
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 863,65	10 863,65

TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-3 136,35	-3 136,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	-6 000,00	-6 000,00	-6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	-35 412,57	-35 412,57	-35 412,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	-41 412,57	-41 412,57	-41 412,57
66	Charges financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	-40 412,57	-40 412,57	-40 412,57
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	-40 412,57	-40 412,57	-40 412,57

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	26 412,57
---	------------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	-14 000,00	-14 000,00	-14 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	-14 000,00	-14 000,00	-14 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	-14 000,00	-14 000,00	-14 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	-14 000,00	-14 000,00	-14 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 863,65	5 863,65	5 863,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	10 863,65	10 863,65	10 863,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	10 863,65	10 863,65	10 863,65
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	10 863,65	10 863,65	10 863,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 863,65
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 863,65
---	--	------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 863,65
---	---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-6 000,00		-6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-35 412,57		-35 412,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		-40 412,57	0,00	-40 412,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	26 412,57
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 863,65	0,00	5 863,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 863,65	0,00	10 863,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 863,65
---	------------------

II - PRESENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	
(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.	
(2) Voir liste des opérations d'ordre.	
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.	
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.	
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.	
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».	
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).	
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.	
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.	

0 602 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANTES

N°	Désignation	Montants	
		(€)	(€)
1	Charges de fonctionnement	124 374 221	124 374 221
2	Produits de fonctionnement	0 000 000	0 000 000
3	Produits de services	0 000 000	0 000 000
4	Produits de gestion	0 000 000	0 000 000
5	Produits de liquidité	0 000 000	0 000 000
6	Produits de la cession de biens	0 000 000	0 000 000
7	Produits de la vente de biens	0 000 000	0 000 000
8	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
9	Produits de la vente de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
10	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
11	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
12	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
13	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
14	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
15	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
16	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
17	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
18	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
19	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
20	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
21	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
22	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
23	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
24	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
25	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
26	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
27	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
28	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
29	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
30	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
31	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
32	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
33	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
34	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
35	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
36	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
37	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
38	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
39	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
40	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
41	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
42	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
43	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
44	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
45	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
46	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
47	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
48	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
49	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
50	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
51	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
52	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
53	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
54	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
55	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
56	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
57	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
58	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
59	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
60	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
61	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
62	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
63	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
64	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
65	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
66	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
67	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
68	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
69	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
70	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
71	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
72	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
73	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
74	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
75	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
76	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
77	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
78	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
79	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
80	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
81	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
82	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
83	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
84	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
85	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
86	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
87	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
88	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
89	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
90	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
91	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
92	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
93	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
94	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
95	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
96	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000
97	Produits de la cession de créances	0 000 000	0 000 000
98	Produits de la cession de valeurs mobilières	0 000 000	0 000 000
99	Produits de la cession de participations	0 000 000	0 000 000
100	Produits de la cession de droits de propriété intellectuelle	0 000 000	0 000 000

0 602 SOLDE A RAPPORTER REPERTE OU ANTICIPÉ

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT COURANTES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-14 000,00		-14 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-14 000,00	0,00	-14 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 863,65
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 863,65
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

		FONCTIONNEMENT	
21.11			
21.12			
21.13			
21.14			
21.15			
21.16			
21.17			
21.18			
21.19			
21.20			
21.21			
21.22			
21.23			
21.24			
21.25			
21.26			
21.27			
21.28			
21.29			
21.30			
21.31			
21.32			
21.33			
21.34			
21.35			
21.36			
21.37			
21.38			
21.39			
21.40			
21.41			
21.42			
21.43			
21.44			
21.45			
21.46			
21.47			
21.48			
21.49			
21.50			
21.51			
21.52			
21.53			
21.54			
21.55			
21.56			
21.57			
21.58			
21.59			
21.60			
21.61			
21.62			
21.63			
21.64			
21.65			
21.66			
21.67			
21.68			
21.69			
21.70			
21.71			
21.72			
21.73			
21.74			
21.75			
21.76			
21.77			
21.78			
21.79			
21.80			
21.81			
21.82			
21.83			
21.84			
21.85			
21.86			
21.87			
21.88			
21.89			
21.90			
21.91			
21.92			
21.93			
21.94			
21.95			
21.96			
21.97			
21.98			
21.99			
21.00			
TOTAL			

A - SOLDE DE L'EXERCICE REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

		OPERATIONS EN ESPÈCES	
22.11			
22.12			
22.13			
22.14			
22.15			
22.16			
22.17			
22.18			
22.19			
22.20			
22.21			
22.22			
22.23			
22.24			
22.25			
22.26			
22.27			
22.28			
22.29			
22.30			
22.31			
22.32			
22.33			
22.34			
22.35			
22.36			
22.37			
22.38			
22.39			
22.40			
22.41			
22.42			
22.43			
22.44			
22.45			
22.46			
22.47			
22.48			
22.49			
22.50			
22.51			
22.52			
22.53			
22.54			
22.55			
22.56			
22.57			
22.58			
22.59			
22.60			
22.61			
22.62			
22.63			
22.64			
22.65			
22.66			
22.67			
22.68			
22.69			
22.70			
22.71			
22.72			
22.73			
22.74			
22.75			
22.76			
22.77			
22.78			
22.79			
22.80			
22.81			
22.82			
22.83			
22.84			
22.85			
22.86			
22.87			
22.88			
22.89			
22.90			
22.91			
22.92			
22.93			
22.94			
22.95			
22.96			
22.97			
22.98			
22.99			
22.00			
TOTAL			

A - SOLDE DE L'EXERCICE REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AU COMPTE 1068

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	-6 000,00	-6 000,00
6228	Divers	0,00	-4 000,00	-4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	-2 000,00	-2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	-35 412,57	-35 412,57
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	-35 412,57	-35 412,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	-41 412,57	-41 412,57
66	Charges financières (b)	0,00	1 000,00	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	-40 412,57	-40 412,57
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	-40 412,57	-40 412,57

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	26 412,57
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	-14 000,00	-14 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	-14 000,00	-14 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	-14 000,00	-14 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	-14 000,00	-14 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	-14 000,00	-14 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-14 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	5 863,65	5 863,65
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 863,65	5 863,65
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	10 863,65	10 863,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	10 863,65	10 863,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	10 863,65	10 863,65

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 863,65
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		10 863,65
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		10 863,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).